



SNUDI.FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles
de l'enseignement public Force Ouvrière

Abrogation du décret sur les rythmes scolaires Contre le projet de territorialisation de l'école Grève nationale le 28 mars

à l'appel des fédérations FO, CGT, SUD et CNT rejointes par le SNE

Le 12 février : grève massive pour le retrait du décret l'abandon du projet de loi

Le 12 février à l'appel de la FNEC-FP-FO, FERC-CGT, SUD-éducation, FAEN, et d'appels communs avec le SNUipp dans 34 départements pour l'abrogation du décret, les taux de grévistes dans les écoles ont atteint 80, 90 voire 100% dans certaines communes. Du jamais vu !

Le SNUDI FO s'adresse au SNUipp-FSU :

« Les professeurs des écoles ne veulent pas du décret sur les rythmes scolaires »

« Le décret publié le 24 janvier ne satisfait personne, (...). Il est inacceptable. Il suscite la colère des enseignants qui voient à juste titre une dégradation de leurs conditions de travail, une perte financière, la confusion entre le scolaire et le péri scolaire et la tutelle des collectivités territoriales. Nulle part, les professeurs des écoles ne veulent de la réforme des rythmes, ni en 2013, ni en 2014. Ils veulent que le décret sur les rythmes scolaires disparaisse. »

Déjà les premières réponses pour le 28 mars...

Déjà dans l'Oise, en Haute Garonne, à l'ÉREA de Bourg en Bresse, à Audruicq dans le Pas de Calais ... FO, SNUipp, CGT appellent ensemble à la grève le 28 mars pour l'abandon du décret sur les rythmes scolaires, contre la territorialisation de l'École et des missions des personnels.

Plus de 90 % des communes ont décidé de ne pas appliquer le décret.

Le ministre s'était fixé que 50% des villes passent à quatre jours et demi dès 2013, devant la résistance des enseignants, des parents et des élus, il vient d'annoncer, que son objectif était finalement ramené à 20% des villes.

Ainsi la liste des villes qui ne mettent pas le décret en oeuvre en 2013 s'allonge chaque jour davantage : après Nice, Lyon, Montpellier, Montreuil, Grenoble, Angers, Strasbourg, Bordeaux, Strasbourg... ce sont Mulhouse, Villeurbanne, St Denis, Metz, Versailles et dernièrement Lille... L'association des Maires des Grandes Villes de France annonce qu'une majorité d'entre elles ne feront pas la réforme en 2013. La fédération des villes moyennes indique que 170 communes sur 200 de cette catégorie n'appliqueront pas en 2013.

Avec la semaine de quatre jours et demi et la Refondation Peillon:

Les raisons de faire grève ne manquent pas !

- Les directeurs des écoles de 4 à 13 classes perdraient entre 25% et 16% de leur temps de décharge lié à l'APC.
- Le droit au temps partiel à 80% est menacé du fait d'une organisation de la semaine différente d'un territoire à l'autre.
- Le dispositif « Plus de maîtres que de classes » de la Refondation Peillon augmente considérablement le nombre de poste retiré du mouvement remettant en cause le droit à mutation qui devient un droit fictif.
- Le recours à des contractuels à tiers temps issus du nouveau concours Peillon conduit les DASEN à les affecter sur les postes de Remplaçants en lieu et place des titulaires mais sans ISSR puisqu'ils ne sont pas titulaires.

Rien n'est joué ! Le ministre doit retirer son décret

Rappelons que le décret Chatel sur l'évaluation des enseignants a été publié en mars 2012 et abrogé quelques mois plus tard.

Le SNUDI-FO appellent les enseignants à faire grève le 28 mars pour l'abrogation du décret et l'abandon du projet de loi de territorialisation.

Montreuil le 19 mars 2013